

Le préfet : relais du pouvoir exécutif

Nommés par le président de la République, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, les préfets sont les agents et les relais de l'État au niveau départemental. Ils sont les garants de la continuité de l'État et, dès lors, les symboles de l'État centralisé. Aussi les actions des préfets engagent-elles directement la responsabilité de l'État.

- 17 février 1800 : Création des préfets
- 1958 : Les préfets ont plus de pouvoir
- 1982 : Décentralisation : les préfets ont moins de pouvoir

› Dans quelle mesure les préfets participent-ils à la stabilité de la V^e République ?

1 Portrait du préfet Yves Le Breton

Yves Le Breton est devenu préfet des Côtes d'Armor en novembre 2016. Il nous a présenté sa vision du service public local [...]. Qu'est-ce qui vous a amené à travailler pour l'administration d'État puis à devenir préfet ?

Y.LB : Mes études m'ont tout naturellement porté vers les hautes fonctions d'État, en suivant les formations de l'IEP de Paris (Institut d'études politiques) puis de l'ENA, dont je suis sorti administrateur civil en 1994. J'avais déjà dans l'idée d'occuper ce qui est pour moi la fonction la plus complète, c'est-à-dire celle de préfet. En effet, elle

regroupe toutes les compétences de l'État : juridique, humaine, managériale, réglementaire, relationnelle, etc. Avant d'occuper ce poste, j'ai alterné diverses fonctions dans l'administration d'État, à la fois en territoriale et en centrale, avant d'être nommé préfet du Loir-et-Cher en 2014. C'est un profil assez classique parmi les carrières préfectorales, mais, de plus en plus, celles-ci sont menées par des fonctionnaires territoriaux qui bifurquent vers la préfectorale.

Portrait d'Yves Le Breton, sur le site du centre de gestion des Côtes d'Armor, 13 octobre 2017.



2 Les préfets, représentants de l'État

Le préfet Claude Érignac a été assassiné par des indépendantistes corses le 6 février 1998.

Medhi Fedouach, vue de la plaque à la mémoire du préfet de Corse Claude Érignac, 6 février 2004, photographie.

3 Une préfète face à la crise des « gilets jaunes »

La contestation, au départ contre la hausse des taxes sur le carburant, s'est élargie à bien d'autres sujets et a traduit des préoccupations plus générales. J'ai rencontré à plusieurs reprises les manifestants, j'ai lu les cahiers de doléances et j'ai veillé personnellement à faire remonter les inquiétudes de nos concitoyens à Paris. Cependant je tiens à souligner que [...] certains se sont lancés dans la destruction, dans la sédition, dans une quasi-guérilla, à la recherche du chaos. La République a vu ses symboles attaqués [...]. Je le regrette profondément et le condamne avec la plus grande fermeté. Aucun malaise si profond

soit-il ne saurait justifier la violence. [...] Pour 2019, les entreprises et l'emploi, indissociables, seront toujours ma priorité, je le dis très clairement. Élus, chefs d'entreprise, commerçants, artisans, mes collègues sous-préfets et moi serons à vos côtés. [...] Certains d'entre vous me connaissent déjà. Je vais aller à la rencontre d'autres prochainement. [...] Je prendrai mes responsabilités et m'engagerai à vos côtés pour défendre le développement de notre département.

Vœux de Françoise Souliman, préfète de l'Ardèche, 11 janvier 2019.

4 Les missions d'un préfet de région et de département



Veille à l'application des **lois et des règlements**



Protège et développe le **patrimoine naturel et culturel** du territoire



Veille à la **santé publique**



Veille à la **protection des libertés publiques** et au **service rendu à l'usager**



Organise les **élections**



Dirige l'action des **services de l'État** et des **services de secours**



Assure le **maintien de l'ordre public**, de la **sécurité** et de la **protection des personnes**



Assure la mise en œuvre des **grandes politiques publiques** (emploi, environnement, cohésion sociale, aménagement du territoire...)

5 Mutations et sanctions

« Limogé », « viré », après les violences qui ont eu lieu à Grenoble suite au décès d'un braqueur, tué par la police à qui il tentait d'échapper, le préfet de l'Isère Albert Dupuy sera remplacé dès la fin du mois de juillet. C'est le troisième préfet à être ainsi sanctionné par le gouvernement depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. [...] Traditionnellement, les 100 préfets de département changent de poste, et donc de département, tous les deux à trois ans en moyenne. L'idée est d'empêcher qu'ils ne s'attachent trop aux intérêts de leur département ou créent des liens trop proches avec les politiques locaux. La décision du chef de l'État étant discrétionnaire et sans préavis, le préfet doit être prêt à tout moment à être muté dans un autre département.

Cécile Dehesdin, « Comment virer un préfet ? », Slate, 25 juillet 2010.

Parcours 1

■ Prélever des informations

- 1 **Doc. 1** Décrivez la carrière d'un préfet.
- 2 **Doc. 3 et 4** Analysez les missions des préfets de région.
- 3 **Doc. 5** Montrez pour quelles raisons un préfet peut être muté dans un autre département.
- 4 **Doc. 1, 2 et 4** Expliquez pourquoi les actions des préfets engagent directement l'autorité de l'État.

■ Question de synthèse

- 5 **ORAL** Répondez à la problématique.

Parcours 2

■ Faire une recherche

Qui est le préfet de votre département ? Depuis quand est-il en poste ? Quelles sont ses principales actions ?